

Qui fait quoi dans le Grand Genève ?

La coopération transfrontalière est pilotée par le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) Grand Genève. Cette entité juridique réunit les huit collectivités partenaires de l'agglomération. Reconnu par la Confédération, le GLCT dispose d'organes politiques et d'un budget propre. En tant que Bureau d'agglomération, Région de Nyon y représente les communes du district et assure le lien avec le Canton de Vaud.



Composition de l'assemblée du GLCT			
● Région de Nyon (3)	● Canton de Vaud (1)	● Ville de Genève (1)	● Canton de Genève (7)
● Pôle métrop. Genevois français (5)	● Région Auvergne Rhône-Alpes (3)	● Haute-Savoie (2)	● Ain (2)

Comment fonctionne le Grand Genève ?

L'Assemblée constitue le principal organe décisionnel du GLCT. Elle se compose de 24 membres désignés par les exécutifs partenaires, répartis à parts égales entre la France et la Suisse. Région de Nyon y dispose de trois sièges et le Canton de Vaud d'un siège.

Le GLCT ne dispose pas de personnel propre : les collectivités partenaires mettent leurs collaboratrices et collaborateurs à disposition pour mener les projets. La société civile s'implique via le Forum d'agglomération, regroupant une soixantaine d'organisations, qui accompagne les travaux et suggère de nouvelles thématiques.

Comment les actions du Grand Genève sont-elles financées ?

Le budget annuel de fonctionnement, d'environ CHF 600'000, est couvert par les cotisations des partenaires et assure la gestion courante, la communication et le Forum. À cela s'ajoute un programme annuel dédié aux études techniques d'environ CHF 800'000, financé selon un principe de « tour de table ».

La participation des partenaires vaudois s'élève à environ 10% de ces frais, correspondant au poids démographique du district. Pour Région de Nyon, cela représente un engagement d'un peu moins de CHF 110'000, complété par 3,8 équivalents plein temps dédiés au suivi des projets.



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch

Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon. Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en matérialisant des synergies entre villes et villages.

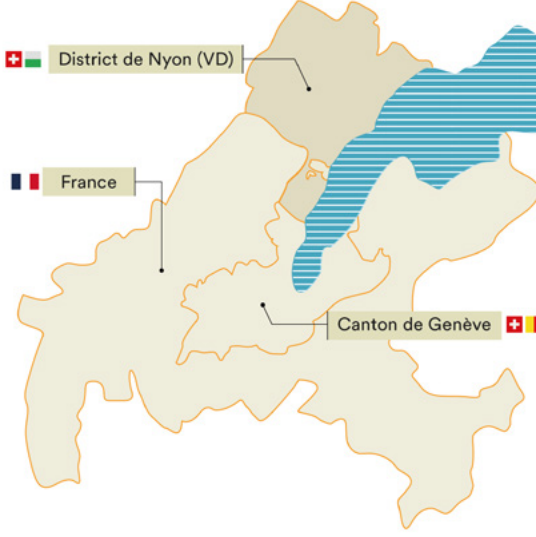


Région de Nyon dans le Grand Genève



Le Grand Genève, de quoi s'agit-il ?

Le territoire du Grand Genève s'étend sur le canton de Genève, le district de Nyon ainsi que huit intercommunalités françaises riveraines. Il accueille plus d'un million d'habitantes et habitants et 500'000 emplois répartis sur 209 communes. Ce territoire constitue un bassin de vie dans lequel les personnes habitent, travaillent, se rencontrent et font leurs achats, en faisant abstraction des frontières administratives.



D'où vient la collaboration franco-valdo-genevoise ?

Les autorités françaises et genevoises collaborent depuis une cinquantaine d'années, principalement pour régler des questions fiscales, de santé ou de sécurité. Au début des années 2000, la politique fédérale des agglomérations a incité les partenaires à renforcer leur collaboration autour de l'aménagement du territoire et de la mobilité. Région de Nyon s'y est engagée dès 2004 pour porter la voix des communes du district de Nyon.

Pourquoi collaborer à l'échelle du Grand Genève ?

L'agglomération franco-valdo-genevoise est l'une des régions les plus dynamiques d'Europe, avec 15% de croissance démographique, soit 140'000 nouveaux habitants, entre 2011 et 2022. Ce dynamisme, lié à l'attractivité économique, représente un atout pour notre district, mais pose des défis en termes de déplacements, logements, équipements et préservation des espaces naturels. Aborder ces questions en commun avec les territoires voisins est impératif et c'est l'objectif principal du Grand Genève.

Les projets d'agglomération

Instaurée au début des années 2000, la politique fédérale des agglomérations encourage les régions à collaborer au-delà des frontières pour améliorer la qualité de vie. Tous les quatre ans, le Grand Genève soumet ainsi à la Confédération un « projet d'agglomération ». Ce document définit une vision à 15 ans pour coordonner l'urbanisme, les transports et la protection des espaces naturels. Si la qualité du dossier est jugée suffisamment bonne, Berne cofinance les infrastructures de mobilité nécessaires à la mise en œuvre de cette vision à hauteur de 30% à 50%.

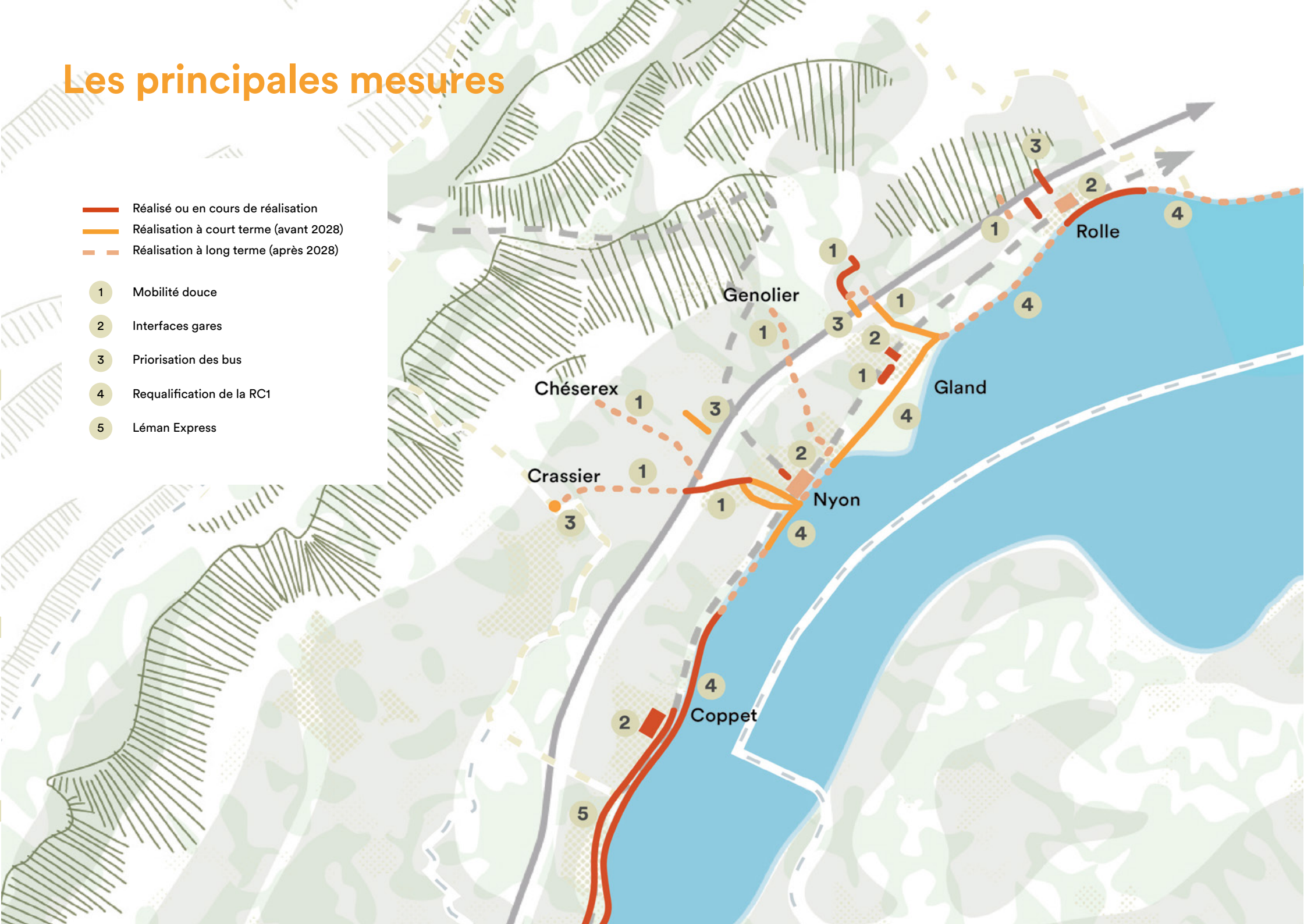
Des réalisations au service du quotidien

Depuis 2007, cinq générations de projets ont été élaborées, avec pour objectif notamment d'améliorer la mobilité et de développer des centres secondaires. Cette stratégie mise sur un renforcement des transports publics et des mobilités actives pour faciliter les liaisons et rapprocher lieux de vie, de travail et de loisir, simplifiant les déplacements quotidiens tout en préservant la qualité de vie des habitantes et habitants.

Quel avantage pour les communes de notre district ?

Pour les communes du district de Nyon, cette collaboration permet de réaliser des infrastructures difficiles à porter seules. Au-delà des grands chantiers régionaux comme le Léman Express ou l'extension des trams, les projets d'agglomération soutiennent des réalisations locales : la requalification de la Route suisse (RC1) de Mies à Perroy, l'amélioration des interfaces ferroviaires sur la ligne Genève-Lausanne, la priorisation des bus en rabattement sur les gares, et de nouveaux itinéraires cyclables sur le territoire régional.

Les principales mesures



Les autres réalisations du Grand Genève

En plus des projets d'agglomération, le Grand Genève mène de nombreuses actions en lien avec les thématiques de l'aménagement, de la mobilité et de l'environnement, dont quelques-unes sont présentées ci-dessous. Toutes ces mesures visent à renforcer la coopération transfrontalière et in fine à améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants du Grand Genève.

Vision territoriale transfrontalière 2050

La Vision territoriale transfrontalière 2050 (VTT) dessine ce à quoi pourrait ressembler notre agglomération à l'horizon 2050. Elle esquisse un territoire dans lequel le dynamisme économique et la croissance démographique qui en découle évoluent en garantissant le maintien des qualités environnementales et des équilibres sociaux.

Pact'Air

Le plan d'actions Pact'Air regroupe des mesures pour améliorer la qualité de l'air dans le bassin franco-valdo-genevois. Il définit plusieurs mesures dont la mise en place de réseaux de covoiturage, la réduction des émissions aéroportuaires ou encore la coordination des actions en cas de pic de pollution.

Geovelo et carte des itinéraires cyclables

Pour faciliter l'usage du vélo, l'application Geovelo propose des itinéraires sécurisés et adaptés aux cyclistes. Depuis 2024, une carte papier disponible dans les offices de tourisme recense tous les parcours cyclables du Grand Genève, complétée chaque année par un défi vélo ouvert à tous les habitantes et habitants de l'agglomération.

La Nuit est belle

Action emblématique du Grand Genève, cet événement sensibilise la population à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité. En éteignant l'éclairage public, les communes invitent les habitant-es à redécouvrir le ciel étoilé et leur environnement nocturne.

Prix de l'agriculture en transition écologique

Tous les deux ans, le Grand Genève récompense des projets favorisant une alimentation locale et durable. En 2024, l'association Epi Mobile, basée à Saint-George, a notamment été primée pour son projet valorisant la filière céréalière de proximité.